
**Nombre de membres
en exercice : 11**

Présents : 8

Absents et excusés : 1

Votants : 10

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 février 2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf février à 11 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée le 15 février 2022, s'est réunie sous la présidence de **Eliette ANGELIBERT, Maire.**

Sont présents: Eliette ANGELIBERT, Cyril GARRIGUES, Sébastien CHAMBERT, Hervé ROUMIEUX, Annick LANDES, Brigitte BURGALIERES, Daniel HUREAU, Marilyne CAZAL

Représentés: Pascal ANGELIBERT par Cyril GARRIGUES, Dominique JAUJAY-DIF par Eliette ANGELIBERT

Excuses:

Absents: Jean MAHE

Secrétaire de séance: Brigitte BURGALIERES

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente :

Madame le Maire donne lecture du procès verbal de la séance précédente aux élus, qui l'approuvent à l'unanimité des membres présents.

2 - Embauche agent d'entretien : nouveau contrat dans le cadre du dispositif des contrats d'accompagnement dans l'emploi au titre du Parcours Emploi Compétence - DE 2022 04 :

Mme le Maire rappelle aux élus le contrat passé avec l'agent d'entretien actuellement en poste, Alain Covacin dans le cadre du dispositif des contrats d'accompagnement dans l'emploi au titre du Parcours Emploi Compétence.

Le contrat de cet agent d'une durée de 9 mois a débuté le 20 juillet 2021 pour se terminer le 19 avril 2022. A ce jour, Alain Covacin a un arrêt médical depuis le 18 septembre 2021 et jusqu'au 18 mars 2022.

C'est un long arrêt qui porte préjudice au bon entretien de la Commune. Le conseiller de Pôle Emploi, qui assure le suivi de M. Covacin, nous propose de recruter une nouvelle personne qui peut bénéficier de ce même dispositif de contrat d'accompagnement.

Les élus, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- donnent un avis favorable au recrutement d'une nouvelle personne à compter du 1er mars 2022 dans le cadre du dispositif d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi au titre du parcours emploi compétence, à durée déterminée, à raison de 20h par semaine et aux conditions mentionnées par Pôle Emploi (à savoir temps de formation, suivi),
- autorisent Madame le Maire à signer la convention avec l'Etat pour la prise en charge du dispositif d'aide, ainsi que le contrat de travail et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'embauche d'une personne sous ce dispositif,
- précisent que les crédits seront prévus lors du vote du budget primitif de cette année.

3 - SYMICTOM pays de Gourdon : rapport d'activité 2020 sur le prix et la qualité du service public :

Ce rapport est présenté aux élus et Madame le Maire en donne une synthèse.

Ce rapport complet est à la disposition des élus, qui après en avoir pris connaissance, l'approuvent et constatent qu'il faut toujours être vigilant quant au tri.

4 - Questions diverses :

- Madame Le Maire informe les élus qu'elle a signé un devis de 300 € à la métallerie Arnaud Richer de Lunegarde, pour la pose d'un garde-corps amovible à l'étage d'un logement communal, à la demande d'une locataire.
- Le collombarium et le jardin du souvenir (devis signé en 2020) est en cours de fabrication. La pose est prévue à la fin du printemps.
- Madame le maire fait part aux élus de sa satisfaction quant au travail mené par tous pour la création du bulletin car elle a beaucoup de bons retours de la part de la population.
- En ce qui concerne le fleurissement de la Commune, cette année, l'Association Communale Plan B se chargera d'acheter les plants et les élus les en remercient.
- La discussion est de nouveau menée sur le projet d'Assainissement autonome, actuellement à l'étude de la réfection du bloc salle des fêtes, logement mairie afin de trouver la meilleure solution.
- Une boîte à livres est en projet sur la Commune. Sébastien a trouvé un ancien distributeur métallique sans fond qui pourrait convenir avec un peu d'aménagement. Il pourrait trouver sa place près de l'Eglise.

La séance est levée à 12h00.

